

## Vos contacts

### Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

### Par courrier

Direction Commerciale Régionale  
TSA 81412  
44379 NANTES CEDEX 3

### Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr  
www.edf.fr/entreprises

### Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

### Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 75 (service gratuit + prix d'appel)

FLX10100311100321-07TPE01

**SCI MICHEL THOMAS**

**9 IMP LES HAUT DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN**

## Facture du 10/04/2024 n° 10197183843



Montant Hors TVA 58,15 €  
Montant TVA (payée sur les débits) 9,05 €

**Facture TTC**

**67,20 €**

**Montant total à payer (TTC)**

**67,20 €**

à régler avant le 25/04/2024

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

### Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 10/05/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 09/05/2024

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

## Vos informations client

### Vos références

Compte de facturation : 4061070545  
Compte commercial : 2020007568289  
SIREN : 043

### Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 9kVA

### Nom du client

SCI MICHEL THOMAS

### Lieu de consommation

Référence acheminement : 07511143270329  
13 RUE GASTON REBUFFAT  
R 1 F R 1 F  
75019 PARIS 19

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007  
RUM : TIP519240610705454063027323991004

SCI MICHEL THOMAS  
9 IMP LES HAUT DE  
SERIGNAN 34410  
SERIGNAN

**TIPSEPA**  
EST

Montant en euros  
**67,20**

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

Identification  
règlement

924061070545406302732399

EDF  
ENTREPRISES  
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101971838431

001583100414 54924061070545406302732399919151

6720

Détail de votre facture du 10/04/2024 n° 10197183843

Document à conserver 10 ans

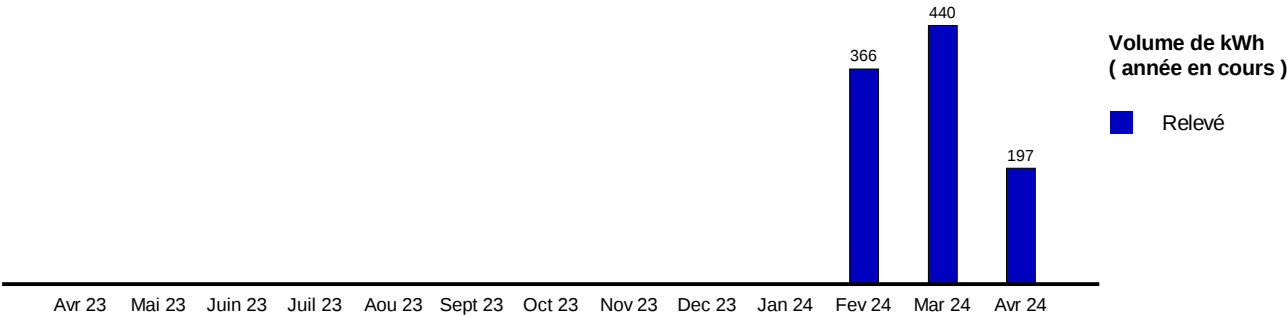
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels  
Option Base 9kVA  
Réf. de votre contrat 2010008361398  
Prix réglementés  
Souscrit depuis le 10/01/2024

Données Point de Livraison

13 RUE GASTON REBUFFAT R 1 F R 1 F 75019 PARIS 19  
Réf Acheminement Electricité : 07511143270329

Evolution de la consommation facturée en kWh



|                                                                                                                             |                             |               |                  |         |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------|------------------|---------|-------------|
| Total EDF Electricité *                                                                                                     |                             |               |                  | 51,67 € | HT          |
| Abonnement électricité (HT)                                                                                                 | Période                     |               | Prix unitaire HT | 15,48 € | Taux de TVA |
| Abonnement                                                                                                                  | du 01/04/2024 au 30/04/2024 |               | 15,48 €/mois     | 15,48 € | 5,50 %      |
| Consommation (HT)                                                                                                           | Période                     | Conso 197 kWh | Prix unitaire HT | 36,19 € | Taux de TVA |
| Electricité Période unique                                                                                                  | du 09/03/2024 au 08/04/2024 | 197 kWh       | 18,370 c€/kWh    | 36,19 € | 20,00 %     |
| * La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 10,69 €, et la part variable est de 10,80 € |                             |               |                  |         |             |

|                                          |        |             |
|------------------------------------------|--------|-------------|
| Services                                 | 0,00 € | HT          |
| E-Services (Espace client, Bilan annuel) | INCLUS | Taux de TVA |

| Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs) |                             |          |                       |        | 6,48 €      | Hors TVA |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------|-----------------------|--------|-------------|----------|
|                                                                      | Période                     | Assiette | Prix unitaire HorsTVA |        | Taux de TVA |          |
| Contribution au Service Public de l'Electricité                      | du 09/03/2024 au 08/04/2024 | 197 kWh  | 2,10000 c€/kWh        | 4,14 € | 20,00 %     |          |
| Contribution Tarifaire d'Acheminement                                | du 09/03/2024 au 09/04/2024 | 10,69    | 21,93 %               | 2,34 € | 5,50 %      |          |

|                                                  |          |          |
|--------------------------------------------------|----------|----------|
| Total Hors TVA pour ce site                      | 58,15 €  | Hors TVA |
| TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs) | Assiette | 9,05 €   |
| TVA à 5,50%                                      | 17,82 €  | 0,98 €   |
| TVA à 20,00%                                     | 40,33 €  | 8,07 €   |
| Total TTC pour ce site                           | 67,20 €  | TTC      |

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

## SCI MICHEL THOMAS

## Détail de votre facture du 10/04/2024 n° 10197183843

## Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option  
Base 9kVA  
Réf. de votre contrat 2010008361398  
Prix réglementés  
Souscrit depuis le 10/01/2024

## Données Point de Livraison

13 RUE GASTON REBUFFAT R 1 F R 1 F 75019 PARIS 19  
Réf Acheminement Electricité : 07511143270329

## Données de comptage

Identifiant de comptage : 035 Type de compteur : Compteur Linky  
Coefficient de lecture : 100  
Heures Creuses : 0H04-8H04  
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons  
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 9,0

| Index (relevés / estimés) | index de début     | index de fin       |
|---------------------------|--------------------|--------------------|
| Base                      | 1546 le 09/03/2024 | 1743 le 09/04/2024 |

## Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur [www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises)

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2024. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.edf.fr/entreprises](http://www.edf.fr/entreprises) ou [www.edf.fr/collectivites](http://www.edf.fr/collectivites)

## Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site [edf.fr](http://edf.fr) via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

## Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

## Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

**Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

**Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable**: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

**Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :**

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1% enchères), 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères),

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

**Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :** 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

**Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%**, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

**Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients** et indicateurs d'impacts environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

